

Alerte presse du 19 septembre 2013

Santé / Consommation / Benoît Hamon

Le SNOF défend le dépistage des problèmes de vue dans une lettre ouverte au ministre de la Consommation Benoît Hamon

Dr. Jean-Bernard ROTTIER (SNOF) : « *Les déclarations de M. Hamon, si elles sont avérées, sont très surprenantes : à l'entendre, supprimer la prévention aurait des effets bénéfiques sur la santé des Français...* »

Paris, le 19 septembre 2013 – Lors d'une récente visite dans une grande enseigne d'optique, le Ministre de la Consommation Benoît Hamon aurait défendu les articles 17 quater et 17 quater bis du projet de loi relatif à la consommation en argumentant qu'ils étaient dans « l'intérêt des patients ». Le Dr. Jean-Bernard Rottier, Président du SNOF, lui a présenté dans une lettre envoyée ce jour une autre vision de l'intérêt des patients : être dépisté à temps des affections graves.

[Télécharger la lettre du Dr. Rottier](#)

Le Dr. Jean-Bernard Rottier, Président du SNOF, résume ainsi sa position : « *Faire passer la durée de validité des ordonnances de 3 à 5 ans aboutirait concrètement à supprimer le dépistage des maladies oculaires. A l'heure où la Cour des comptes juge plus que sévèrement les dérives et l'opacité du secteur de l'optique, le projet de loi sur la consommation devrait plutôt s'attacher à améliorer la concurrence et la transparence sur les prix des lunettes.* »